

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 26/02/2024

Santé des jeunes : des maisons des adolescents pour répondre à leurs besoins.

La santé des jeunes est une des priorités de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur. En plus des actions de prévention qui sont mises en place, des structures polyvalentes d'accueil et d'écoute sont déployées pour répondre aux besoins des jeunes sur les champs de la santé, du social, du juridique et de l'éducatif : ce sont les maisons des adolescents.

Lieux de ressources, ces maisons des adolescents s'appuient sur l'ensemble des dispositifs sanitaires, sociaux, éducatifs et juridiques dont les jeunes peuvent avoir besoin pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent. Ce sont des lieux d'accueil gratuit, anonyme, accessible avec ou sans rendez-vous.

Financés par l'Agence régionale de santé et les collectivités territoriales, elles ont pour mission l'accueil, l'information, la prévention et promotion de la santé, l'accompagnement et la prise en charge multidisciplinaire de l'adolescent, de sa famille et des professionnels qui les entourent.

En région Paca, on dénombre **7 maisons des adolescents** :

- [dans les Alpes de Haute Provence](#) ;
- [dans les Hautes-Alpes](#) ;
- [dans les Alpes-Maritimes](#) ;
- [dans les Bouches-du-Rhône \(Nord\)](#) ;
- [dans les Bouches-du-Rhône \(Sud\)](#) ;
- [dans le Var](#) ;
- [dans le Vaucluse](#) ;

L'ARS Paca soutient au travers de son projet régional de santé 2023-2028, d'autres actions pour prévenir la souffrance chez les jeunes. L'objectif est de mieux prévenir et repérer la souffrance psychique mais également accroître le premier accueil de ces jeunes en favorisant l'« aller-vers », notamment par des Points Accueil Ecoute Jeunes, des Espaces Santé Jeunes... La formation des professionnels au contact des adolescents et des jeunes à la souffrance psychique et à d'autres thématiques (suicide, addiction, écrans etc.) continuera également à être soutenue. [Consultez le Projet régional de santé 2023-2028](#)

Contact presse